



DOSSIER DE PRESSE

BIOGNV DU CONFLUENT : LA PREMIERE STATION A ENERGIE POSITIVE DE FRANCE, SE TROUVE DANS LE LOT-ET-GARONNE !

Ce vendredi 11 juin est inaugurée la première station publique à énergie positive de France, sur le Pôle d'activités économiques de la Confluence à Damazan, situé à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, à proximité immédiate de la sortie n°6 de l'autoroute A62.

Cette station distribue du Bio-Gaz Naturel Véhicule (BioGNV), carburant 100% renouvelable issu de la méthanisation agricole sur le département. Elle peut accueillir tous types de véhicules, depuis les poids lourds jusqu'aux voitures des particuliers. Le premier plein a d'ailleurs été fait par un particulier habitant Port-Sainte-Marie, convaincu de l'intérêt de cette énergie, avant même l'annonce de son ouverture !

Cet outil vient compléter une zone d'activité tournée vers le développement durable, sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, qui ambitionne de devenir un Territoire à Energie Positive.

Une dynamique issue d'un partenariat Public-Privé

La station est le fruit d'une volonté conjointe de la Communauté de Communes Du Confluent et des Coteaux de Prayssas et de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) afin de répondre aux besoins des entreprises et collectivités locales, et particulièrement de BIOCOOP dont la plateforme logistique Sud-Ouest est implantée sur la Zone. Le SMICTOM Lot-et-Garonne Baise, chargé de la collecte des ordures ménagères sur le territoire, a également décidé d'acquérir plusieurs bennes à ordures ménagères BioGNV.

La Société d'Economie mixte AVERGIES, créée par TE 47 pour accélérer la mise en œuvre des investissements nécessaires à la transition énergétique, s'est associée à Nature Gaz, filiale du Groupe Pujol, pour construire et exploiter cette station.

L'alliance d'une entreprise publique spécialisée dans les énergies renouvelables et d'un groupe privé local provenant du monde de l'automobile et du transport, fortement impliqué dans la transition vers les nouvelles énergies est le gage de la réussite de ce projet, réalisé en un temps record.

Une station multi-énergie – 100% renouvelable et locale

En plus de distribuer du BioGNV, la station sera dotée dans les prochains mois, d'un superchargeur électrique faisant partie du réseau régional MObiVE, déployé par TE 47 en Lot-et-Garonne. Ce superchargeur permettra de recharger en électricité verte les véhicules électriques avec la dernière génération de bornes les plus rapides du marché.

Cette station se distingue particulièrement du fait de ne distribuer que des carburants renouvelables. Il a été fait le choix fort de ne pas proposer de Gaz Naturel d'origine fossile, uniquement la version « Bio » provenant de la méthanisation agricole de Lot-et-Garonne.

« La station participe au développement des méthaniseurs dans le Lot-et-Garonne. C'est un choix fort qui permet de rendre une partie de la maîtrise de l'énergie au territoire et d'assurer un revenu complémentaire aux agriculteurs du département. » Pascal De Sermet – Président Directeur Général de AVERGIES

TE 47 porte « Co'meth 47 », le programme de développement de méthaniseurs agricoles de proximité. Co'meth47 vise à accompagner les agriculteurs pour les aider à mener à bien leur projet, depuis l'émergence jusqu'à financement du projet. 7 méthaniseurs sont actuellement en cours de développement. Il est utile de rappeler que le département dispose des ressources suffisantes pour couvrir la totalité de ses besoins en gaz et de devenir exportateur de gaz sans concurrence avec les cultures alimentaires.

« Cette station est une des concrétisations du schéma directeur de développement du gaz réalisé par TE 47. Notre rôle est de préparer l'avenir en développant les infrastructures énergétiques de demain au service de la population et des entreprises Lot-et-Garonnaises » Jean Marc Causse – Président de TE 47

L'électricité utilisée sur la station provient de source renouvelable. Les ombrières solaire photovoltaïques installées par AVERGIES sur la station permettent de produire plus d'électricité qu'elle n'en consomme.

Enfin, si l'on se tourne vers un avenir un peu plus lointain, une réserve foncière a été prévue pour ajouter des pistes d'avitaillement permettant de distribuer à terme de l'hydrogène vert.

Sobriété énergétique

Le raccordement de la station au réseau de transport de gaz exploité par TEREKA est également une première en France. Le niveau de pression, 40 bars à comparer à 8 bars sur le réseau de distribution, permet de réduire la consommation d'énergie électrique nécessaire à la compression jusqu'à 250 bars du gaz distribué aux véhicules. La sélection de compresseurs aux performances optimisées pour cette plage de fonctionnement, fournis par la société spécialisée MPH Energie, contribue à l'excellent bilan énergétique de la station.

« Cette inauguration est le point d'orgue de notre collaboration avec la SAS BioGNV du Confluent et la preuve que la mobilité verte, en accord avec les besoins des transporteurs, est à l'œuvre dans le Lot-et-Garonne. Nous nous en réjouissons. Fidèle à notre stratégie d'accélérateur d'énergie dans les territoires, cette première réalisation concrète est le point de départ d'un maillage progressif de stations équipées en GNV et BioGNV en Nouvelle-Aquitaine ; des énergies renouvelables et positives aux potentialités multiples. »
Dominique Mockly – Président et Directeur Général de Teréga.

Une énergie compétitive

Le fort engouement pour le BioGNV provient non seulement de son caractère **bas carbone et renouvelable** mais aussi, de sa compétitivité. Le prix public est inférieur au prix du gasoil et de l'essence. S'agissant d'un moteur thermique, sans rupture technologique, il n'y a pas de surcoût à l'acquisition des véhicules légers par rapport à une version classique.

L'acquisition de poids lourds est aidée d'une part par un dispositif de suramortissement et d'autre part par une subvention de la Région Nouvelle Aquitaine. En définitive, le **cout de revient kilométrique est nettement inférieur en faveur du BioGNV**. Les conditions sont désormais réunies pour permettre une transition rapide du secteur des transports fortement émetteur de gaz à effet de serre.

L'implantation de stations réparties sur le territoire va permettre aux entreprises de s'engager sur cette voie sans crainte de la panne sèche.

« Le choix du BioGNV est une solution parfaitement opérationnelle et maîtrisée qui permet une transition rapide vers une mobilité propre et vertueuse. Il est indispensable qu'un maximum de transporteurs basculent dès à présent vers cette solution qui peut être déployée très rapidement afin de démarrer au plus tôt leur transition écologique. » David Pujol – Président de Nature Gaz

Un réseau départemental de stations

TE 47 porte un projet de développement d'un réseau de stations BioGNV sur le Lot-et-Garonne, Mobi'ogaz 47, dans le cadre de son Schéma Directeur Gaz. Cette station de Damazan est la seconde après celle mise en service en 2020 à Villeneuve-sur-Lot. Deux autres stations seront déployées d'ici 2022 sur les agglomérations d'Agen et de Val de Garonne. Les quatre principaux centres d'activité économique du département seront alors desservis. De nouvelles stations seront envisagées en seconde phase pour suivre l'accroissement de la demande.

100%

LA STATION BIOGNV DU CONFLUENT DISTRIBUE DES ENERGIES 100% RENOUELABLES PRODUITES SUR LE DEPARTEMENT PAR DES AGRICULTEURS METHANISEURS ET SUR LA STATION GRACE A DES OMBRIERES SOLAIRES.

Les atouts environnementaux du BioGNV en chiffres

La mobilité durable est un des axes forts de la Transition Énergétique. Les territoires sont moteurs et acteurs en la matière et souhaitent contribuer activement aux objectifs ambitieux fixés par l'État à horizon 2030, à savoir :

- Réduire de 40% des émissions de gaz à Effet de Serre par rapport à 1990 ;
- Porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale.

Le Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) et sa version 100% renouvelable issue de la valorisation de la matière organique (BioGNV) constituent une véritable alternative aux carburants traditionnels et une excellente réponse aux enjeux de qualité de l'air et de nuisances sonores des transporteurs (réduction des émissions de Nox et de particules fines).

Le BioGNV, une empreinte écologique fortement réduite par rapport au diesel :

- réduction de 95% des particules fines,
- réduction de 50% d'émissions de NOx par rapport au seuil de la norme Euro VI,
- réduction de 80% les émissions de CO2, avec une énergie produite localement.

Le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine

La Région souhaite faciliter l'émergence des infrastructures délivrant du BioGNV et accélérer la construction d'un réseau de stations. Ce financement s'inscrit dans la continuité du soutien apporté au développement de la méthanisation. Il porte d'une part, sur la station délivrant du BioGNV et d'autre part, sur les véhicules s'engageant contractuellement avec les stations soutenues par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le financement aux stations délivrant du BioGNV a vocation à permettre aux exploitants de proposer le BioGNV au prix du GNV aux premiers transporteurs s'engageant à s'approvisionner en BioGNV sur la station.

Le financement des véhicules doit permettre de faciliter et accélérer l'émergence des stations BioGNV et soutenir les transporteurs routiers dans leurs efforts de renouvellement et verdissement de leurs flottes. Les véhicules éligibles sont les poids lourds (+ de 3,5 t : porteurs, tracteurs, cars), achetés neufs, s'approvisionnant en BioGNV exclusivement auprès d'une station GNV/BioGNV de Nouvelle-Aquitaine durant à minima 3 ans.

L'aide publique régionale est basée sur le surcoût à l'acquisition d'un véhicule GNC par rapport à un même véhicule diesel Euro 6. Elle prend la forme d'une subvention en fonction du type d'entreprise, avec un taux de 50% pour les PME et de 40% pour les grandes entreprises.

Le financement apporté à la station BioGNV du confluent permet à la station de délivrer du BioGNV sans répercussion du surcoût par rapport à un gaz d'origine fossile. Le bénéfice de cette aide exceptionnelle est réservé aux clients s'étant engagé à se ravitailler sur la station pendant une période minimale de 3 ans.

À Propos de la SAS BioGNV du Confluent

La SAS BioGNV du Confluent est née de l'association de la SEM AVERGIES créée par le syndicat Territoire d'Énergie 47 et du Groupe Pujol par l'intermédiaire de sa filiale Nature Gaz. Nous avons la volonté commune d'être des acteurs engagés en faveur de l'autonomie énergétique du Territoire. Première station issue de cette association, BioGNV du Confluent vient s'intégrer au schéma départemental défini par TE 47 avec un objectif de quatre stations à l'horizon 2022.



À propos de la SEM AVERGIES

Créée en 2019 par TE 47, la **Société d'Économie Mixte, AVERGIES**, accompagne les investissements en faveur de la transition énergétique sur le territoire lot-et-garonnais et initie ou participe à des projets de valorisation des ressources durables sur le domaine privé.

AVERGIES a vocation à investir dans le développement de projets d'électricité durable (photovoltaïque, hydroélectricité), de méthanisation agricole, de mobilité au biogaz naturel et de bois-énergie.



À propos de Nature Gaz

Nature Gaz est une filiale du Groupe Pujol dédiée au développement et l'exploitation de stations BioGNV. En parallèle, la société Nature Gaz propose aux entreprises et aux collectivités des missions de conduite du changement environnemental afin de les conseiller et de les accompagner dans la mutation de leur parc de véhicules.



À propos de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47)

TE 47 est l'unique autorité organisatrice de la Distribution d'Énergie en Lot-et-Garonne. Créée en 1953, TE 47 regroupe les 319 communes de Lot-et-Garonne et exerce les compétences que les communes lui ont transférées en matière d'électricité, de gaz, de réseaux de chaleur, d'infrastructures de charge pour véhicules électriques, d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore, d'éclairage des infrastructures sportives.

En 65 ans, TE 47 est devenu la collectivité de référence en matière d'énergies et investit chaque année près de 20 millions d'euros pour répondre au mieux aux besoins des usagers et accompagner les 319 communes du département dans la réalisation de leurs projets.

TE47 porte le programme Mobi'ogaz 47 dédié au développement de la mobilité au BioGNV sur le Lot-et-Garonne. Il est également coordonnateur d'un plan d'action des syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine et de leurs SEM visant à faire rapidement émerger un réseau de 20 stations BioGNV sur la Région.



A propos de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le conseil régional soutient la filière BioGNV depuis 2016. La Région souhaite faciliter l'émergence des infrastructures délivrant du BioGNV et accélérer la construction d'un réseau de stations. Ce financement s'inscrit dans la continuité du soutien apporté au développement de la méthanisation. Il porte d'une part, sur la station délivrant du BioGNV et d'autre part, sur les véhicules s'engageant contractuellement avec les stations soutenues par la Région Nouvelle-Aquitaine.



Les véhicules éligibles sont les poids lourds (+ de 3,5 t : porteurs, tracteurs, cars), achetés neufs, s'approvisionnant en BioGNV exclusivement auprès d'une station G de Nouvelle-Aquitaine durant à minima 3 ans.

L'aide publique régionale est basée sur le surcoût à l'acquisition d'un véhicule GNC par rapport à un même véhicule diesel Euro 6. Elle prend la forme d'une subvention en fonction du type d'entreprise, avec un taux de 50% pour les PME et de 40% pour les grandes entreprises.



A propos de la Communauté de communes Coteaux de Prayssas et Confluent

Engagée depuis 2018 dans une démarche de Territoire à Energie Positive, la Communauté de communes développe et accompagne des projets visant à réduire les consommations énergétiques et développer la production d'énergies renouvelables. Un des axes majeurs de son programme consiste à soutenir et accompagner de nouvelles formes de mobilité plus durables. A ce titre, et tenant compte de la position stratégique du pôle d'activités de la Confluence mais aussi du profil des entreprises présentes, le développement d'une station bioGNV sur le territoire a été identifié par les élus dès 2017. La Communauté de communes s'est alors positionnée comme facilitatrice de l'émergence du projet de station, par le portage d'une pré-étude de faisabilité puis par des actions de mobilisation des entreprises du pôle d'activités en faveur de la mobilité au bioGNV.

Cette station est un service supplémentaire pour les 48 entreprises du pôle d'activités de la Confluence et s'inscrit dans la démarche globale de développement durable de cette zone d'activités.



À propos de BIOCOOP

« BioCOOP s'est tourné vers le BioGNV en 2014 compte tenu de sa politique de réduction d'empreinte environnementale. BIOCOOP dispose aujourd'hui 26 camions roulant au BioGNV. La localisation de la station de Damazan est très favorable, notre entrepôt étant situé dans la ZAE du confluent. A terme nous allons convertir la totalité de notre flotte présente à Damazan soit 18 poids lourds. »



A propos de TERE GA

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement et l'exploitation d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 26% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 460 M€ et compte plus de 660 collaborateurs.



Contacts :

AVERGIES

Pascal Se Sermet, PDG

pascal.desermet@avergies.fr

Nicolas Gente, Directeur

06 35 29 97 08

nicolas.gente@avergies.fr

NATURE GAZ

David Pujol, Président

06 18 35 99 43

david.pujol@groupepujol47.com

TE 47

Fabienne Nobécourt, Responsable du Pôle Gaz

06 31 0153 27

f.nobecourt@te47.fr

Région Nouvelle Aquitaine

Guillaume Connan

05 56 56 38 34

guillaume.connan@nouvelle-aquitaine.fr